

ont été faites dans 25 départements de science de 10 universités canadiennes et dans 12 laboratoires du gouvernement et laboratoires industriels. Les départements de sciences où se sont faites ces investigations se divisent comme suit:—physique, 21 investigations; chimie, 16; botanique, 7; bactériologie, élevage et génie mécanique, 6 chaque; pathologie, pathologie animale, pathologie des plantes et élevage des plantes, 4 chaque; biochimie, biochimie des plantes, biologie, géologie, génie minier et génie électrique, 3 chaque; génie civil, 2 investigations; biophysique, entomologie, aérodynamique, zoologie, océanographie, pharmacologie et céramique, une investigation chaque.

Les laboratoires dont on s'est servi sont les suivants: Universités de Colombie Britannique, d'Alberta, de Saskatchewan, de Manitoba, de Western Ontario, de Toronto, de Queen's, de McGill, de Montréal, de Dalhousie; les laboratoires Connaught, le Sanatorium Queen Alexandra, le Sanatorium de Qu'Appelle; les départements fédéraux de l'Agriculture, des Mines et de la Défense Nationale, la Commission des grains de Winnipeg; Steel Company of Canada; et le Bureau Biologique du Canada.

Les activités du Conseil National des Recherches, en 1927-28 se sont étendues à toutes les provinces du Dominion où il lui était possible de faire du travail. C'est l'intention du Conseil de se servir autant que possible de toutes les facilités existantes tant en hommes qu'en outillage afin de stimuler et coordonner les travaux de recherche pour tout le Canada.

Au cours des onze dernières années le Conseil a dépensé une somme totale de \$556,631 en octrois pour aider aux recherches; la somme dépensée en 1927-28 est de \$110,797. Plus de 40 p.c. de tous les argents dépensés par le Conseil depuis sa création a été consacré à la coordination et à la stimulation de travaux de recherche dans les laboratoires d'universités et d'établissements industriels par tout le Canada.

**Comités adjoints.**—Le Conseil National des Recherches a établi deux classes de comités adjoints, le premier devant servir d'aviseur sur les questions scientifiques et le second devant indiquer les problèmes pouvant être l'objet de recherches.

Afin de tenir le Conseil en contact intime avec les importants problèmes du jour nécessitant le plus d'attention et avec le progrès de la science tels que réalisés au jour le jour, le Conseil a établi des comités adjoints dans chacun des principaux départements de la science. Ces comités fournissent au Conseil des informations fiables sur leurs champs respectifs. Dans certains cas, le travail de recherches est fait sous les auspices des comités adjoints, mais ce n'est pas là la principale fonction de ces derniers.

Le deuxième groupe de comités adjoints a été créé par le Conseil dans le but spécifique de préparer l'organisation, la coordination et la poursuite des investigations sur certains problèmes majeurs ou groupes de problèmes. Ce groupe de comités diffère du premier en ce que sa principale fonction est de donner les directives des travaux de recherches qui sont assignées spécifiquement mais il sert aussi d'aviseur en temps et lieu.

A la fin de 1927-28, il y avait en opération 24 de ces comités adjoints. Ils se réunissent généralement au moins une fois par année à un endroit propice pour discuter cette partie des activités du Conseil qui les concerne et pour étudier la manière dont le comité peut le plus effectivement coopérer et faire au Conseil telles recommandations qu'ils jugent à propos.